

ASSEMBLEE GENERALE CFTMPP' DU 10 OCTOBRE 2020

L'assemblée générale de CFTMPP' s'est tenue le samedi 10 octobre 2020 à 17h00 à la MAS, salle Mirabelle, 10 rue des Terres-au-Cure, 75013 Paris ;

Nous écoutons Parme Monnier, notre présidente :

1) Rapport moral

Bienvenue à tous et merci pour votre présence.

Nous allons regarder ensemble notre activité de l'année écoulée, nos projets et élire notre conseil d'administration.

Notre confédération francophone TMPP est composée actuellement de 9 associations régionales :

- Nantes
- Toulon
- Lyon (association partenaire)
- Clermont-Ferrand
- Suisse Romande
- Limoges
- Lille
- Bruxelles
- Ile de France

La vie de notre confédération est faite de la vie de nos 9 associations.

N'ayant pas reçu suffisamment d'informations de celles-ci, j'inviterai nos associations membres à se servir davantage de notre newsletter afin de faire connaître à l'ensemble des membres leurs activités.

L'organisation de notre fédération repose sur l'activité des organismes suivants :

- École de formation
- Comité d'éthique
- Site internet
- Conseil consultatif et les membres qui le constituent
- Newsletter

Dont il faut ici remercier les responsables.

2) Rapport d'activité

Le dernier forum a eu lieu à Nantes.

Organisé par Terre de Braises

Thème : la profondeur de la communication et la communication bienveillante.

En novembre, nous avons organisé au Forum 104 une soirée pour faire connaître la PPH. Une mère d'un jeune handicapé est venue témoigner. Il y a eu 3 groupes de partage, l'un avec des praticiens, un autre avec la responsable de la formation et le dernier avec la maman qui a témoigné.

Et, sinon nous poursuivons le travail entrepris

- La refonte de notre site
- La restructuration de l'école de formation

Pour le comité d'éthique, nous avons 2 nouveaux certifiés et aujourd'hui nous avons la joie de remettre le diplôme officiel de « Praticien en Psychophanie » à Philippe Le Pelley Fonteny qui est ici avec nous aujourd'hui.

Et je vous donne un aperçu des thèmes proposés pour les mémoires :

- Quand le handicap rencontre la PPH et trouve une réponse au handicap
- Exploration de mon cerveau droit
- PPH et Alzheimer (Philippe Le Pelley Fonteny, certifié)
- Entre danse et PPH
- La PPH : un étayage à la pensée réflexive des patients (Brigitte Claudic, certifiée)
- PPH et communication améliorée, quelle différence ?

Je rappelle l'activité intense de notre « groupe de travail de CFTMPP » constitué d'une vingtaine de personnes et qui se réunissent en présentiel, en région parisienne ou par vidéoconférence, 3 fois par an.

Le conseil d'administration fait partie de ce groupe.

Ces rencontres permettent d'évoquer et de travailler les sujets relatifs à la vie de notre fédération et de ses associations membres.

Au cours de ces réunions, nous y abordons les questions concernant les finances, le forum, le site internet, la formation et bien d'autres sujets.

Je propose que les activités de nos 9 associations membres soient mises dans la newsletter.

3) Examen des comptes 2019

Comptes d'exploitation CFTMPP' 2019 :

PRODUIT		CHARGES		Solde
Nature	€	Nature	€	€
Cotisations	7 438,94	Déplacement	2 724,83	
École	420,00	École	313,71	
Média	868,00	Média/représentation	1 034,20	
		Consommables	152,32	
		Assurance	224,59	
		Frais de gestion	140,40	
		Honoraires secrétaire	1 600,25	
		Téléphone	256,06	
Dons	774,46			
TOTAL	9 501,40		6 446,36	3 055,04

TOTAL	
GÉNÉRAL	3 055,04 €

Livret A	8208,66
Intérêts 2019	61,57
TOTAL	8 270,23

Prévisions CFTMPP' 2020 :

PRODUIT		CHARGES		Solde
Nature	€	Nature	€	€
Report 2019	5 234,13	Assurance	230,00	
Cotisations	7 400,00	Consommables	160,00	
École	??	Déplacement	2 800,00	
		Frais de gestion	120,00	
		Honoraires secrétaire	1 600,00	
		Média/représentation	1 000,00	
		École	??	
		Téléphone	260,00	
		livret A	3 000,00	
TOTAL	12 634,13		9 170,00	3 464,13

Livret A	8 270,23		
Intérêts 2020	41,35		
total	8 311,58		

Pour rappel, les cotisations sont :

- 20 € par adhérent pour les associations
- 40 € pour les particuliers « historiques »
- 60€ de cotisation-participation pour les praticiens à partir du CF5

Les praticiens sont obligatoirement adhérents soit à une association locale, soit à la confédération, cette cotisation-participation n'ouvrant pas droit au vote.

4) Rapport d'orientation pour l'année 2018

L'école de formation va continuer sa restructuration, le site est mis à jour régulièrement et nos réunions autour des ateliers d'écriture vont continuer.

Nous cherchons toujours à consolider notre confédération, en perfectionnant nos statuts.

Pour être au plus près des associations, le groupe de travail a proposé que les assemblées générales soient organisées lors des rencontres annuelles, dans la ville organisatrice.

Dans le contexte actuel, nous n'avons pas encore eu le temps de décider du lieu de la prochaine rencontre annuelle.

5) Élections au conseil d'administration

Sabine Boidin a demandé sa démission du conseil d'administration.

Michel Marcadé ne souhaite pas particulièrement renouveler son mandat au CA, car il pense que ce serait bien de laisser la possibilité à des personnes plus jeunes et actives dans la pratique d'accéder à ces responsabilités.

CA ava	nt AG 2020	Fonction	2020	2021	2022
Sabine	Boidin	Trésorière adjointe			X
Philippe	Bourrounet	Trésorier			X
Emilie	Houin	Membre			X
Michel	Marcadé	Vice-président	X		
Marie-Dominique	Stinglhamber	Membre			X
Martine	Bataille	Membre		X	
Josette	Doffenies	Secrétaire générale		Х	
Pascale	Jacquin-Ravot	Membre		Х	
Martine	Lefevre	Membre		Х	
Parme	Monnier	Présidente		Х	
Anne-Marguerite	Vexiau	Présidente d'honneur			
Thierry	Vexiau	Membre d'honneur			
Guy	De Belinay	Membre d'honneur			
Patrice	Le Roux	Membre d'honneur			
Janine	Lioret	Membre d'honneur			

6) Vote des motions

Motion 1 : les adhérents approuvent le rapport moral du président pour 2019, à l'unanimité.

Motion 2 : les adhérents approuvent les comptes de l'exercice 2019, à l'unanimité.

Motion 3 : les adhérents approuvent le budget prévisionnel de l'exercice 2019

Motion 4 : les adhérents approuvent le rapport d'orientation pour l'année 2020, à l'unanimité.

Nous arrivons à la fin de notre AG et avant de se quitter, le conseil d'administration procédera à l'élection du bureau.